

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DU 1^{ER} JUILLET 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Résidence Habitat Jeunes, sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de membres en exercice : 13

Date de convocation : 26 juin 2026

PRÉSENTS (8) : Mesdames et Messieurs FERRÉ Charles, DUBOUCHAUD Patricia, RIVET Murielle, VINCENT Séverine, DELSOL Annie, MADELBOS Catherine, RUBIN Anne (Secours Populaire), GOIFFON Jean-Yves (Emmaüs).

PROCURATIONS (1) : : Mme FORYS Claire à Mme RIVET Murielle.

EXCUSÉ (1) : M. PIERINI-MEILLER Jean-Luc (Banque Alimentaire).

ABSENTS (3) : M. le représentant des APF France Handicap, M. BAILLARD Thierry (Les Restos du Cœur), Mme TANGUY Myriam (UDAF de la Corrèze).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme VINCENT Séverine.

- N° 1 D.CCAS/2026/19 - Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial et décision du recueil de l'avis des représentants de la Collectivité
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 2 D.CCAS/2026/20 - Décision modificative n° 1 au budget primitif 2026 du CCAS
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 3 D.CCAS/2026/21 - Décision modificative n° 1 au budget primitif 2026 du Foyer des Jeunes Travailleurs
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 4 D.CCAS/2026/22 - Avenant n° 2 à la convention d'occupation du CCAS
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 5 D.CCAS/2026/23 - Approbation du projet d'établissement 2026-2031 de la Résidence Habitat Jeunes
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 6 D.CCAS/2026/24 - Modification du titre d'occupation de la Résidence Habitat Jeunes
APPROUVÉE à l'unanimité
- N° 7 D.CCAS/2026/25 - Règlement de fonctionnement 2026 de la Résidence Habitat Jeunes
APPROUVÉE à l'unanimité

- **N°8 D.CCAS/2026/26** - Mise à jour du livret d'accueil de la Résidence Habitat Jeunes

APPROUVÉE à l'unanimité

VU POUR ETRE AFFICHÉ A LA PORTE DE LA MAIRIE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Egletons, le 2 juillet 2026

Le Président,



Charles FERRÉ